

Rapport Annuel 2001

Sommaire

Conseil d'administration	8
Evolution institutionnelle du FEC	11
Organisation interne	15
Développement organisationnel du FEC	16
Environnement international	20
Aperçu général sur l'économie marocaine	22
Le secteur communal	24
Les chiffres-clés de l'année 2001	28
Activite de prêt	30
Mobilisation des ressources	38
Etats financiers	42
Rapport des commissaires aux comptes	47
Annexes financières	

Conseil d'Administration

PPRESIDENT

Driss JETTOU
Ministre de l'Intérieur

MEMBRES REPRESENTANT L'ADMINISTRATION

Mohamed SEQAT
Gouverneur de Bank Al Maghrib

Mustapha BAKKOURY
Directeur Général de la Caisse de Dépôts et de Gestion

Ahmed SABER
*Directeur des Affaires Techniques
Ministère de l'Équipement*

Mustafa KHEIDRI
*Adjoint au Directeur du Budget
Ministère de l'Économie des Finances de la Privatisation
du Tourisme*

Mohamed HMAMOUCI
*Chef de la Division Électricité
Ministère de l'Énergie et des Mines*

Mohamed LAAZIRI
*Directeur de la Planification et des Ressources Financières
Ministère de la Santé Publique*

Ali BEDRANE
*Chef de la Division du Crédit et des Investissements
Direction du Trésor et des Finances Extérieures
Ministère de l'Économie, des Finances, de la Privatisation
et du Tourisme*

Ahmed ARAFA
Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

Mohamed BRAHIMI
*Directeur Général des Collectivités Locales
Ministère de l'Intérieur*

Abdel Fettah BENMANSSOUR
Commissaire du gouvernement, Trésorerie du Royaume

**MEMBRES REPRESENTANT
LES ELUS**

Mohamed LABSIR
*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Ain Sebaa Hay Mohammadi*

Abderrahim FILALI BABA
*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture de Fès Jdid Dar Dbibagh*

Mohamed FAL FAOUZI
*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Guelmim*

Kacem SBAI
*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Sidi Kacem*

Abdelkader LAMGHAIRBAT
*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Safi*

Mohammed BOUDOUNIT
*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Agadir Ida Outanane*

Driss BOUARICH
*Président du Syndicat Intercommunal
Province d'Ifrane*

Mohammed SOLTANE
*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Oujda-Angad*

Evolution institutionnelle du FEC

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics ont voulu disposer d'instruments à même de les aider à mobiliser les ressources financières nécessaires au financement du développement local. C'est ainsi que fut créé le 13 Juin 1959 par Dahir n° 1-59-169 un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, dénommé Fonds d'Equipement Communal (F.E.C), tout en confiant sa gestion à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

En 1990, le FEC acquiert son autonomie par la loi 31-90, promulguée par le Décret n° 2-90-351 du 14 Décembre 1992, qui stipule aussi que le FEC est soumis à la tutelle du Ministère de l'Intérieur, sous réserve des pouvoirs et attributions dévolus au Ministère des Finances par les lois et règlements sur le contrôle des établissements publics.

Le FEC est administré par un Conseil d'Administration sous la présidence du Premier Ministre ou son délégué. Cette délégation a été confiée au Ministre de l'Intérieur. Ce conseil est composé de huit représentants de l'administration, du Gouverneur de Bank Al Maghrib, du Directeur Général de la Caisse de Dépôts et de Gestion et de huit conseillers communaux désignés par l'Administration parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet par les syndicats de communes.

*Station thermale réalisée par la
Commune Rurale Ajdir et
financée en 1995 par le FEC*



Le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration du Fonds, et à cette fin il :

- ▶ Arrête le programme général annuel des prêts ;
- ▶ Fixe le régime des prêts pour chaque secteur et chaque catégorie de clients ;
- ▶ Arrête le budget et les modalités de financement ainsi que les comptes de l'exercice écoulé et décide de l'affectation des résultats ;
- ▶ Se prononce sur toute admission en non valeur ;
- ▶ Autorise le Directeur Général du fonds à acquérir les immeubles et à contracter les emprunts ;
- ▶ Elabore le statut du personnel.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an :

- avant le 31 Mai pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé ;
- avant le 31 octobre pour examiner et arrêter le budget et le programme prévisionnel de l'exercice suivant ;

Il est aussi institué auprès du F.E.C un Comité de Crédit chargé d'examiner et de consentir les prêts et les avances, et dont les membres représentent le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Finances, avec un droit de véto, Bank Al Maghrib et la C.D.G.

Le 02 Août 1996 , la loi 11-96 a conféré au FEC le statut d'établissement bancaire. Cette loi stipule dans son article 3 bis : «pour l'accomplissement des missions qui lui sont imparties, le FEC est habilité à effectuer toutes opérations que les banques sont habilitées à pratiquer».

Les comptes annuels du FEC sont soumis à un double contrôle : celui des commissaires aux comptes et celui d'un auditeur externe indépendant.



Route rurale reliant les communes de Aït Milk à Belfâa

Organisation du FEC

Organisation Interne

L'organisation interne du FEC s'articule autour d'une Direction Générale assistée d'un Secrétariat Général, de deux Directions Opérationnelles (Direction des Engagements et Direction des Projets) ainsi que d'une Direction de support (Direction Financière et Administrative).

- *La Direction des Engagements*, a pour principale mission le développement du portefeuille clientèle du FEC tout en veillant à la maîtrise du risque de crédit.
 - *La Direction des Projets* procède à l'évaluation technique et financière des projets présentés au financement du FEC.
- *La Direction Financière et Administrative* est en charge de la gestion des moyens humains et matériels ainsi que de l'activité de mobilisation des ressources, des décaissements des prêts accordés et de leur recouvrement.

Quatre Comités internes de gestion ont été institutionnalisés :

Le Comité de Pilotage ayant pour mission le suivi de l'exécution des décisions et des orientations stratégiques fixées par le Conseil d'Administration. Ce Comité se réunit une fois par trimestre.

Le Comité de Coordination, chargé d'examiner toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement et d'assurer la coordination entre les différents services. Ce Comité se réunit une fois par semaine ou chaque fois que cela est nécessaire.

Le Comité des Opérations chargé d'approuver et de suivre le programme d'activité annuel, d'arrêter le programme de mobilisation des ressources et d'examiner périodiquement les indicateurs de gestion et d'activité. Ce Comité statue aussi sur toute demande d'annulation, de rééchelonnement ou de réaffectation de prêt. Il se réunit une fois par semaine.

Le Pré-Comité des Prêts, chargé de l'examen des rapports d'évaluation des demandes de prêts à soumettre à l'approbation du Comité de Crédit.

Développement organisationnel du Fonds d'Équipement Communal

Suite aux recommandations de l'étude de redéploiement stratégique achevée en 1998, le F.E.C a adopté un plan d'action visant le renforcement de son cadre organisationnel et institutionnel. L'objectif de ce plan étant d'assurer la viabilité et la compétitivité du F.E.C, en tant que banque spécialisée dans le financement local.

Ce plan s'articule autour de plusieurs axes dont notamment l'amélioration de l'organisation interne et des processus de gestion ainsi que la refonte des systèmes d'information.

Après les réalisations qu'a connues ce plan notamment à travers la refonte des systèmes d'information et du système comptable, l'année 2001 aura été également caractérisée par la finalisation et le lancement de nouveaux projets :

La gestion du risque de crédit:

Dans le souci de rationaliser la gestion du crédit, le F.E.C a entamé la mise en place une base de données financières contenant les données budgétaires des collectivités locales du Maroc, permettant ainsi d'asseoir un système de notation de ces collectivités locales.

La gestion des actifs-passifs:

En collaboration avec un bureau d'études spécialisé, le F.E.C a mis en place un outil de gestion des actifs-passifs, lui permettant de modéliser l'exposition au risque de taux d'intérêt et de mettre au point et tester de nouveaux produits.

L'élaboration d'un manuel des procédures générales:

Le F.E.C dispose depuis l'année 2001, d'un manuel des procédures générales, qui permet de décrire toutes les procédures suivies pour le traitement et le déroulement des différentes opérations relatives à l'activité de l'institution.

La mise en place d'une base de connaissances:

Une base de connaissances portant sur le secteur local ainsi qu'une application WORKFLOW/GROUPWARE ont été mises en place. Cette base de connaissances vise la capitalisation du savoir et de l'expertise accumulés par le F.E.C., l'optimisation des processus de communication interne et externe, et l'automatisation des flux d'information relatifs aux opérations de prêt.

Les projets en perspective concernent:

La Gestion des ressources humaines:

Dans un souci d'adaptation et de renforcement de ses compétences humaines, par rapport aux exigences liées à son nouveau statut de banque, le F.E.C lancera incessamment une étude pour la mise en place d'une stratégie en matière de formation et d'une politique de motivation du Personnel et de développement des compétences.

Systèmes d'information:

Les projets programmés concernent des besoins spécifiques liés à l'activité du F.E.C. Il s'agit notamment des projets de:

- refonte du logiciel de gestion des crédits.
- mise en place d'un logiciel de gestion des opérations financières et de gestion de trésorerie.
- lancement de l'étude de mise en place d'un site WEB du F.E.C.

Trançon d'autoroute urbaine réalisé par la communauté urbaine de Casablanca et financé en 1998 par un prêt du FEC



Regard sur l'économie

Environnement international

L'année 2001 a été caractérisée par un fléchissement économique généralisé qui a concerné les Etats-Unis et s'est propagé à d'autres pays, faisant reculer le taux de croissance de l'économie mondiale de 4,7% en 2000 à 2,5%. Cette régression, observée depuis le milieu de l'année 2000, a comme origine le tassement de la consommation et de l'investissement, est en relation avec les pertes des valeurs boursières du secteur des technologies, la forte hausse des cours du pétrole durant les deux dernières années et les resserments monétaires intervenus durant les périodes d'expansion. Elle s'est accompagnée aussi d'une décélération des tensions inflationnistes.

Les événements du 11 Septembre sont venus aggraver cette situation par un impact sur les secteurs d'activités clés affectant la demande mondiale.

Quant aux marchés financiers, ils ont été affectés par la crise financière de l'Argentine et de la Turquie, la faiblesse, devenue chronique, des économies émergentes, la forte aversion au risque des investisseurs et la réduction des flux des capitaux privés. Le marché de change a été marqué quant à lui par la fermeté du dollar face à l'euro et au yen.

En fin de compte, la croissance du produit intérieur brut dans les pays avancés passe en une année de 3,9% à 1,2%. Dans le reste du monde,



*Route rurale reliant Aït Mzal à
Ida Ou Gnidif par Tizi Ntakoucht*

l'activité est restée plus soutenue, grâce principalement à la demande interne dans un contexte d'inflation modérée. Ainsi, la croissance s'est établie à 5% dans les économies de transition et à 4% dans les économies en développement et le commerce mondial a presque stagné en 2001, alors qu'il avait progressé de 12,4% un an auparavant.

Les économies de l'Union Européenne ont connu une faible croissance, en chute de 3,4% à 1,7% avec une nette disparité entre le Royaume-Uni (2,2%) et la zone Euro (1,5%).

Au Japon, l'activité économique a accusé une régression de 0,4% après une croissance de 2,2% en 2000 ; ceci en raison de l'érosion de la demande américaine et asiatique, la chute des investissements et la faiblesse des dépenses de consommation privée.

Dans les pays nouvellement industrialisés, la croissance a connu une quasi-stagnation avec un taux de 0,8% contre 8,5% en 2000, ceci en raison de l'atonie de la demande mondiale en particulier pour les produits électroniques. L'Inde et la Chine se détachent nettement du lot avec des taux de croissance respectivement de 4,3% et 7,3%.

En Afrique, le PNB s'est accru de 3,7% contre 3% l'année précédente en relation avec l'amélioration de la conjoncture économique dans les pays du Maghreb, notamment au Maroc et en Tunisie.

Au sein du marché international des capitaux, l'activité s'est révélée satisfaisante dans le segment obligataire tant du point de vue de l'ampleur et de la variété de l'offre que des marges pratiquées. Toutefois, les investissements étrangers directs, ont pour la première fois depuis 1991, diminué de 4% pour s'établir à 760 Mds de dollars dont 510 pour les pays développés et 225 pour les pays en développement.

Les préoccupations quant à l'évolution future de l'activité économique mondiale subsistent. La réforme du système financier international reste insuffisante pour prévenir les crises, et la vulnérabilité des pays en développement face à la mondialisation, risque de creuser le fossé encore plus entre pays riches et pays pauvres.



*Complexe administratif pour le transport public et touristique
Commune urbaine d'Agadir*

Aperçu général sur l'économie marocaine

L'économie nationale a fait preuve, en l'an 2001, d'une relative bonne tenue face à un contexte mondial caractérisé par un recul de l'activité économique. En effet, les grands équilibres macro-économiques ont pu être maintenus et les événements du 11 septembre ont eu des retombées limitées sur notre pays et seule l'activité touristique a été affectée durant le dernier trimestre.

En effet, l'année 2001 devrait connaître une croissance de l'ordre de 6,5%, résultant d'une progression du secteur primaire de près de 27% et d'un accroissement des secteurs secondaire et tertiaire d'environ 4%, soutenue principalement par les secteurs des mines, du bâtiment, des transports et communication et du tourisme.

Cette croissance a été principalement soutenue par le développement qu'a connu la consommation en liaison avec l'amélioration des revenus dans le monde rural, notamment suite aux efforts consentis par l'Etat dans le cadre du programme de lutte contre les effets de la sécheresse et la revalorisation des salaires dans la fonction publique. L'investissement, pour sa part, devrait se stabiliser à un niveau proche de celui atteint en 2000, soit un taux de l'ordre de 24%.

L'épargne nationale devrait connaître une progression très sensible, résultant d'une part de la progression des revenus et d'autre part de la forte augmentation des transferts des marocains résidents à l'étranger qui se sont accrus de plus de 57 % cette année.

Cette évolution satisfaisante de l'épargne a entraîné un développement important des ressources mobilisées par les différents acteurs financiers.

Ainsi, les dépôts auprès des banques se sont accrus de plus de 32,3 Milliards de DH contre près de 21 Milliards de DH en 2000. Ces dépôts sont répartis à raison de 20 Milliards de DH en dépôts à vue, 4,3 Milliards de DH en comptes sur carnet et 8 Milliards de DH en dépôts à terme.

Pour leur part, les OPCVM obligations ont capté des ressources supplémentaires de l'ordre de 5,3 Milliards de DH. Cette augmentation a été au même niveau que celle des bons du Trésor à 6 mois.

Compte tenu de ces évolutions, la masse monétaire s'est accrue au terme de l'année 2001 de 14,1%. Cette importante progression des moyens de paiements résulte principalement de la vive expansion des avoirs extérieurs qui ont atteint 99,3 milliards de DH, soit une nette augmentation de près de 47 milliards de DH.

Parallèlement à cette évolution des avoirs extérieurs, notre pays a réalisé une autre performance historique en 2001 à savoir le niveau d'inflation le plus bas jamais enregistré sur ces 20 dernières années, soit un taux de 0,6%.

Quant à nos relations avec l'extérieur, elles ont été marquées durant l'année 2001 essentiellement par :

- Une légère diminution du déficit commercial qui passe de 43,7 Milliards de DH à 43,4 Milliards de DH suite à une progression de 2% des exportations et de 1,1% des importations. Le taux de couverture s'est ainsi amélioré de 0,6 point en se situant à 64,9%.
- Un bon comportement des recettes touristiques qui progressent de 28,3%, pour atteindre à 27,8 Milliards de DH, et ce malgré le ralentissement observé durant le dernier trimestre de l'année.
- Une évolution très importante des transferts des MRE en hausse de 13,2 Milliards de DH ou 57,5% atteignant le niveau de 36,2 Milliards de DH ; et un afflux important des investissements étrangers qui réalisent au terme de l'année 2001 un niveau record de 33 Milliards de DH.

Pour leur part, les emprunts extérieurs du secteur public ont enregistré des flux négatifs importants, ramenant ainsi le stock de la dette extérieure publique de 16 Milliards de \$ en 2000 à 14,2 Milliards de \$ en 2001.

En définitive, le compte courant de la balance des paiements pour 2001 devrait s'inscrire en excédent de plus de 3% du PIB contre un déficit 1,4% du PIB en 2000.

Quant au taux de change, la révision du panier a permis au dirham d'enregistrer en 2001, pour la première fois depuis 1995, une dépréciation face à l'Euro qui a atteint sur une base annuelle 3,3% en moyenne par rapport à 2000. Face au dollar, le dirham s'est déprécié en moyenne de 6,3%.

Au niveau des Finances Publiques, l'exécution du budget 2001 s'est déroulée dans un contexte plutôt favorable, aussi bien en comparaison avec l'année 2000 qu'avec les prévisions de la loi de finances de l'année.

Cette évolution relativement positive des finances publiques peut être appréciée à travers notamment la maîtrise du déficit budgétaire, l'accroissement des recettes ordinaires et la progression somme toute limitée des dépenses ordinaires par rapport aux prévisions initiales.

Le secteur communal

Le développement régional et local constitue un sujet de grand intérêt pour les Pouvoirs Publics mais également pour l'ensemble des citoyens et ce du fait qu'il concerne directement la vie quotidienne des habitants et qu'il est étroitement lié au développement économique et social général et spatial en particulier.

Selon la constitution du 7 octobre 1996, le secteur communal est constitué par les régions, les préfectures et les provinces, les communes et toute autre collectivité créée par la loi.

Le Maroc compte aujourd'hui 1634 collectivités dont 16 régions, 45 provinces, 26 préfectures, 249 municipalités et 1298 communes rurales " .

Les collectivités locales, personnes morales de droit public dotées de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière, disposent d'un budget propre.

L'organisation des finances de ces collectivités locales et de leurs groupements (communautés urbaines, syndicats de préfectures et de provinces, syndicats de communes, comités inter-régionaux de coopération) est régie par le dahir portant loi n°1-76-584 du 30 septembre 1976 qui a été promulgué en même temps que le texte portant organisation communale.

Le financement des budgets locaux est assuré à l'aide des ressources fiscales, du produit d'impôts ou parts d'impôts affectés par l'Etat, de droits et redevances divers et du produit des emprunts que les collectivités locales peuvent contracter auprès notamment du Fonds d'Equipement Communal.

Les ressources des collectivités locales ont augmenté depuis 1977 à un rythme annuel de 15% soit un rythme deux fois supérieur à celui des recettes du budget général.

Le volume des ressources des collectivités locales, hors comptes spéciaux et budgets des établissements publics locaux, ont atteint, valeur 1999-2000, 15 milliards, représentant 4.4% du PIB et 13.5% des ressources budgétaires globales.

L'effort soutenu de l'Etat pour restructurer, améliorer et consolider les finances locales depuis la réforme de 1976 a visé tout d'abord la réforme de la fiscalité locale, le transfert aux collectivités locales d'une part de 30% du produit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et la réforme du Fonds d'Equipeement Communal. La loi du 30 septembre 1976 relative à l'organisation des finances des collectivités locales autorise en effet les communes et leurs groupements, à recourir aux sources externes pour le financement de leurs équipements. Le Fonds d'Equipeement Communal (FEC) est considéré, à cet égard, comme le banquier des collectivités locales.

La réforme du FEC en 1992 a sensiblement contribué au renforcement du rôle des emprunts dans le financement des équipements locaux. Ainsi, le montant des prêts consentis par ce fonds a atteint 1083 millions de dirhams en 1999, ce qui a représenté plus de 35% des ressources consacrées au budget d'équipement des collectivités locales.

en Millions de Dhs

	1998/1999	1999/2000	2000/2001*
Ressources globales (hors emprunts)	13 383	13 429	19 140
Dotations de TVA reçues	6 547	7 150	10 500
Ressources propres	6 836	6 279	8 640
Emprunts	1 125	1 046	1 685
Investissements	4 289	4 760	5 318

* Exercice budgétaire de 18 mois.

L'activité en 2001

Les chiffres clés de l'année 2001

Les indicateurs de l'activité

Le volume des prêts attribués en 2001 s'est établi à 854 MDH, en baisse de 24% par rapport à 2000.

Les décaissements ont atteint 802 MDH, en augmentation de 2% rapport à 2000. Le volume de l'encours des prêts s'est établi à 4,72 milliards de dirhams à fin 2001, s'inscrivant ainsi en hausse de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Les indicateurs financiers

Les fonds propres ont connu une augmentation de 12,8% en passant de 559 à 631 M DH en 2001.

Le total du bilan est de 5.482,53 M DH et s'inscrit en progression de 3,41% par rapport à celui de 2000.

Le produit net bancaire s'est établi à 190,39 MDH, en légère baisse de 6,38% par rapport à l'exercice 2000.

Le résultat net après impôt atteint 71,28 MDH, en progression de 51% par rapport à l'exercice précédent.

En millions dhs	1997	1998	1999	2000	2001
Attributions	1.040	950	1.083	1.127	854
Décaissements	946	790	750	786	802
Encours des prêts	4.412	4.579	4.599	4.619	4.719
Fonds propres	353	468	512	559	631
Total bilan	5.126	5.367	5.221	5.302	5.482
Produit net bancaire	54	124	199	203	190
Résultat net après impôt	29,00	37,00	44,00	47,00	71,00

Indicateurs financiers

	1997	1998	1999	2000	2001
Ratio de rentabilité ¹	1,02%	1,20%	1,40%	1,49%	2,19%
Ratio de fonctionnement ²	0,56%	0,63%	0,66%	0,62%	0,68%
Ratio d'endettement ³	9,88	8,26	7,67	6,97	6,33

N.B: Ratios fixés par la Déclaration de politique générale du F.E.C.

¹ Objectif : 1,20%

² Plafond : 0,90%

³ Objectif : 12



Activité de prêt

Par le biais de ses concours à moyen et long termes pour le financement des équipements collectifs, le Fonds d'Équipement Communal contribue de manière active au développement local.

Durant la période 1990 à 2001, le FEC a en effet accordé un montant total de prêts de l'ordre de 11,7 milliards de dirhams, ayant concerné tous les secteurs éligibles ainsi que l'ensemble des catégories de collectivités locales.

Les prêts octroyés permettent ainsi de contribuer au renforcement de l'infrastructure de base mais également à la réalisation de projets économiquement et financièrement rentables pour les collectivités locales, gage du développement de leurs ressources.

I. Attributions

Le volume des prêts attribués durant l'année 2001 s'est élevé à 850 MDH, enregistrant ainsi une baisse de 24,6 % par rapport à l'année précédente et correspondant à un taux de réalisation de l'objectif global, pour l'année 2001, de 56,7% .

Ces attributions, qui ont permis de contribuer au financement de 646 projets, pour un montant total d'investissement de 1210 MDH, ont concerné 14 des 16 régions du Royaume et intéressé la quasi-totalité des secteurs éligibles au financement du FEC.

Les prêts attribués dans le cadre de la convention relative à la mise à niveau des établissements scolaires, d'un montant de 478 MDH, permettront le financement intégral de 565 projets correspondant à la réhabilitation de 3190 établissements scolaires.

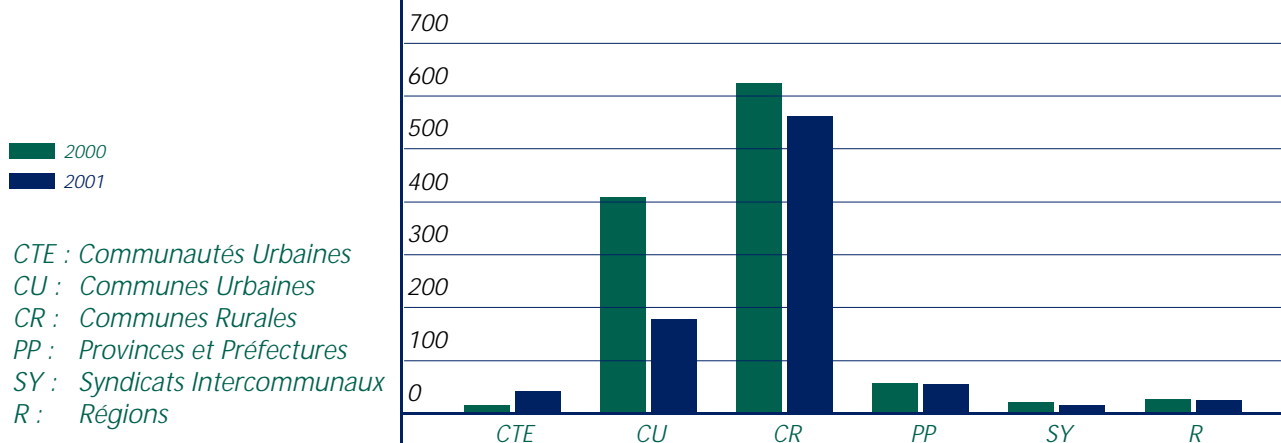
Répartition des prêts attribués par type d'emprunteur

La répartition des prêts attribués, par type d'emprunteur, a évolué comme suit :

Attributions par type d'emprunteur	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Communautés urbaines	6	0,5	30	3,5	400,0
Communes urbaines*	410	36,4	175	20,6	-57,3
Communes rurales*	629	55,8	577	67,9	-8,3
Provinces et préfectures	59	5,2	50	5,9	-15,3
Syndicats intercommunaux	6	0,5	0	0,0	-100,0
Régions	17	1,5	18	2,1	5,9
Total	1 127	100,0	850	100,0	-24,6

* y compris les prêts pour la mise à niveau des établissements scolaires.

Répartition des prêts attribués par type d'emprunteur



CTE : Communautés Urbaines
 CU : Communes Urbaines
 CR : Communes Rurales
 PP : Provinces et Préfectures
 SY : Syndicats Intercommunaux
 R : Régions

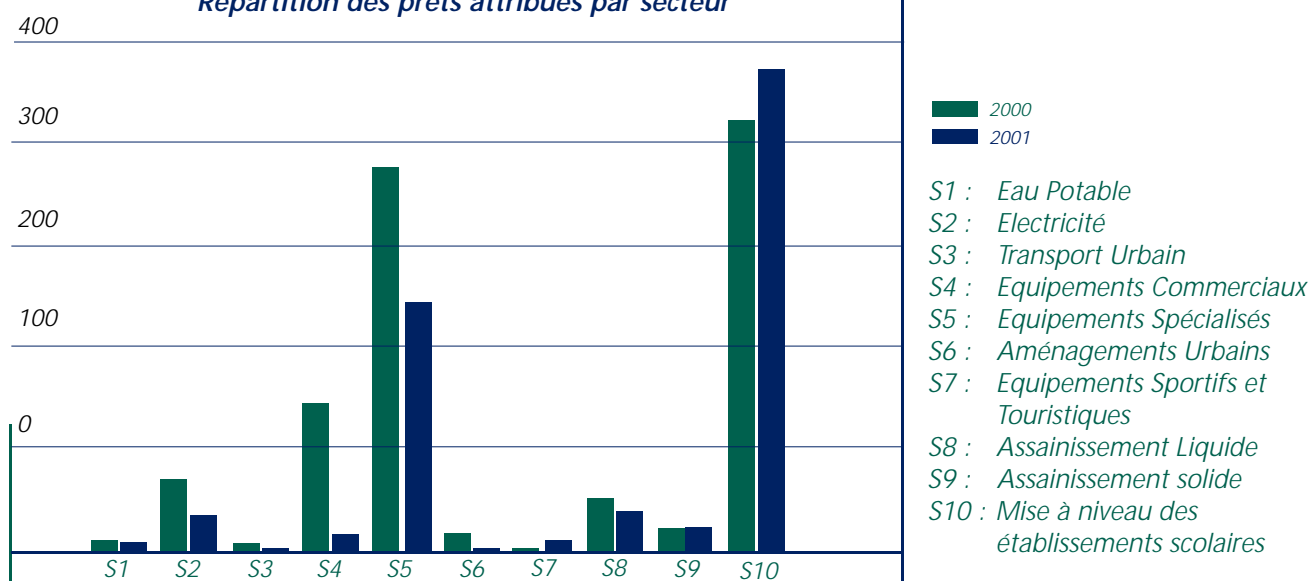
- Au 31 décembre, et grâce notamment aux prêts accordés pour la réhabilitation des établissements scolaires, la part des communes rurales dans les attributions totales s'établit à 67,9 %, contre 55,8 % des attributions totales à fin 2000.
- Le volume des prêts attribués aux collectivités locales urbaines connaît, quant à lui, une baisse de 57,3%.

Répartition des prêts attribués par secteur d'intervention

La répartition des prêts attribués, au 31 décembre 2001, par secteur d'intervention, ainsi que leur évolution par rapport à la fin de l'année 2000, se présentent comme suit :

Attributions par secteur	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Eau Potable	10	0,9	6	0,7	-43,3
Electricité	69	6,1	36	4,2	-48,1
Transport Urbain	6	0,5	0	0,0	-100,0
Equipements Commerciaux	147	13,1	17	2,0	-88,2
Aménagements Urbains	378	33,5	241	28,4	-36,2
Equipements Sportifs et Touristiques	17	1,5	2	0,2	-89,7
Equipements Spécialisés	0	0,0	10	1,2	-
Assainissement Liquide	53	4,7	40	4,7	-24,5
Assainissement solide	22	2,0	20	2,4	-10,0
Mise à niveau des Etab. scolaires	425	37,7	478	56,2	12,5
TOTAL	1 127	100,0	850	100,0	-24,26

Répartition des prêts attribués par secteur



De l'examen de cette répartition sectorielle, il ressort notamment que :

- Les prêts destinés à la réhabilitation des établissements scolaires représentent 56,2% du total des attributions et dépassent pour la 1^{ère} fois les prêts classiques ;
- Les prêts destinés aux aménagements urbains connaissent une régression de 36,2% ;
- Le secteur des équipements commerciaux a connu une forte baisse (-88,2%). Sa part dans le total des attributions passe de 13,1% en 2000 à 2% en 2001.

Répartition des prêts attribués par Région

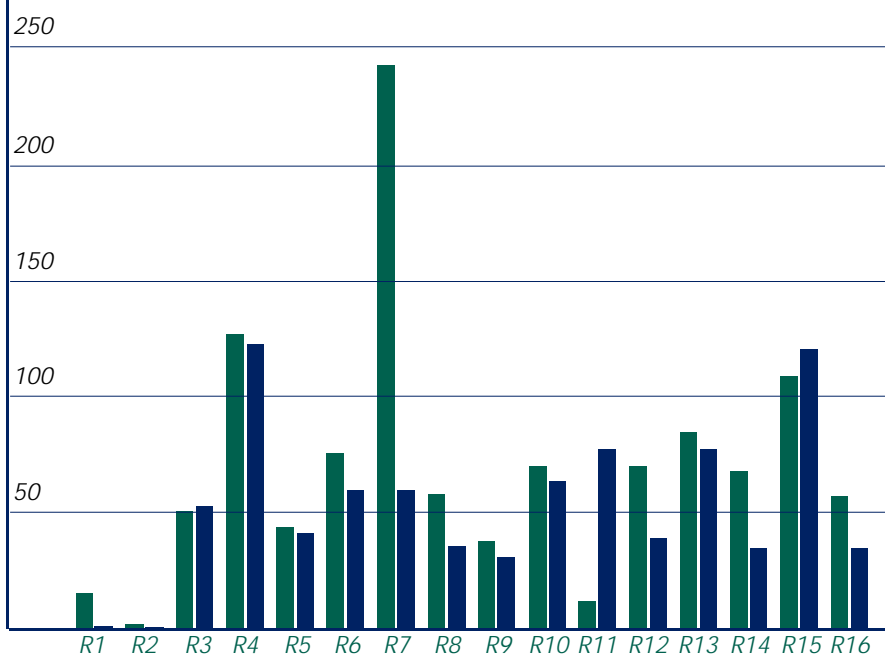
Au 31 décembre 2001, quatorze des seize régions du Royaume ont bénéficié du concours financier du FEC dans les proportions contenues dans le tableau ci-après:

Attributions par région	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Oued Ed-Dahab-Lagouira	15	1,4	0	-	-
Lâayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	2	0,2	0	-	-
Guelmim-Es Semara	51	4,6	53	6,2	2,6
Souss-Massa-Drâa	127	11,3	123	14,5	-3,2
Gharb-Cherarda-Beni-Hssen	44	3,9	42	5,0	-3,2
Chaouia-Ourdigha	76	6,8	60	7,0	-21
Marrakech-Tensift-Al Haouz	243	21,5	54	6,4	-77,8
Oriental	58	5,2	36	4,2	-38,3
Grand Casablanca	38	3,3	31	3,6	-18,8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	70	6,2	64	7,4	-9,2
Doukala Abda	12	1,1	78	9,1	555,7
Tadla Azilal	70	6,2	40	4,6	-
Meknès Tafilalet	85	7,6	78	9,1	-9,1
Fès Boulemane	68	6,1	35	4,1	-48,8
Taza-Al Hoceima-Taounate	109	9,7	121	14,4	11,8
Tanger Tetouan	58	5,1	35	4,3	-38,6
TOTAL	1 127	100,0	850	100,0	-24,26

Répartition des prêts attribués par Région

■ 2000
■ 2001

R1 : Oued Ed Dahab Lagouira
R2 : Lâayoune Boujdour Sakia El Hamra
R3 : Guelmim Es Semara
R4 : Souss Massa Drâa
R5 : Gharb Cherarda Beni Hssen
R6 : Chaouia Ourdigha
R7 : Marrakech Tensift Al Haouz
R8 : Oriental
R9 : Grand Casablanca
R10 : Rabat Salé Zemmour Zaer
R11 : Doukala Abda
R12 : Tadla Azilal
R13 : Meknès Tafilalet
R14 : Fès Boulemane
R15 : Taza Al Hoceima Taounate
R16 : Tanger Tetouan



Cette répartition fait ressortir notamment que :

- ▀ les prêts attribués à la Région de Marrakech-Tensift-Al Haouz ont connu une forte chute, passant de 243 MDH à fin décembre 2000 à 54 MDH à la même date de l'année suivante, soit une baisse de 77,8%.
- ▀ les attributions en faveur des régions de Taza-Al-Hoceima-Taounate, Doukkala-Abda et Guelmim-Es-Smara ont été les seules à connaître une évolution favorable, enregistrant un accroissement de 11,8% pour la première, de 558% pour la deuxième et 2,6% pour la troisième.

II. Décaissements

Le volume des prêts décaissés durant l'année 2001 s'est établi à 802 MDH, marquant une augmentation de 2% par rapport au niveau enregistré en 2000.

Répartition des prêts décaissés par type d'emprunteur

La répartition des prêts décaissés par type d'emprunteur a évolué comme suit :

Type d'emprunteur	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Communautés urbaines	131,1	16,7	78,4	9,8	-40,2
Communes urbaines	397,9	50,6	352,6	44,0	-11,4
Communes rurales	184,9	23,5	210,8	26,3	14,0
Provinces, préfectures, régions	22,3	2,8	119,1	14,9	434,8
Régies autonomes	49,7	6,3	41,2	5,1	-17,3
Total	786	100	802	100	2,0



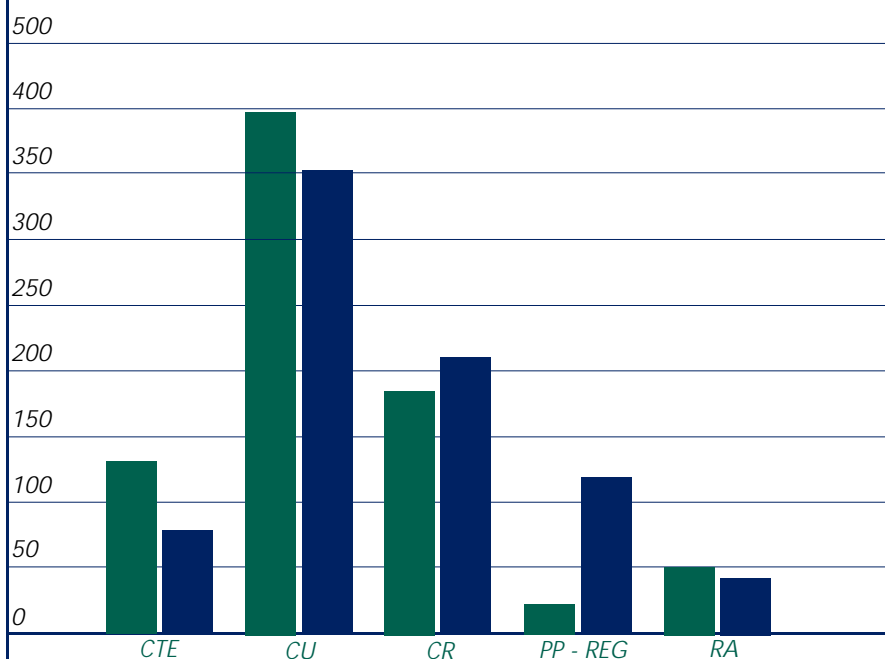
Alimentation en eau potable de la Commune Rurale de Nihit

Décaissements par type d'emprunteur

au 31-12-2000
au 31-12-2001



CTE : Communautés Urbaines
 CU : Communes Urbaines
 CR : Communes Rurales
 PP-REG : Provinces, Préfectures et Régions
 RA : Régies



Globalement, les Collectivités Urbaines (Communes et Communautés Urbaines) ont bénéficié de 431 MDH, soit 53,8% des prêts décaissés à fin Décembre 2001, enregistrant cependant une baisse par rapport au niveau de l'année 2000 ; cette baisse se situant à 40,2% pour les Communautés Urbaines et à 11,4% pour les Communes Urbaines.

Les Préfectures et Régions ont enregistré un niveau de décaissement plus élevé que celui enregistré à la même période de l'année 2000, s'établissant à 119 Mdh, contre 22 MDH en 2000, soit un accroissement de l'ordre de 434,8%.

Les Communes Rurales, quant à elles, ont bénéficié de 26,3% des décaissements de l'année 2001, soit un accroissement de 14% par rapport à l'année précédente.

Construction du complexe sportif réalisé par la communauté urbaine de Fés et financé en 1999 par le FEC

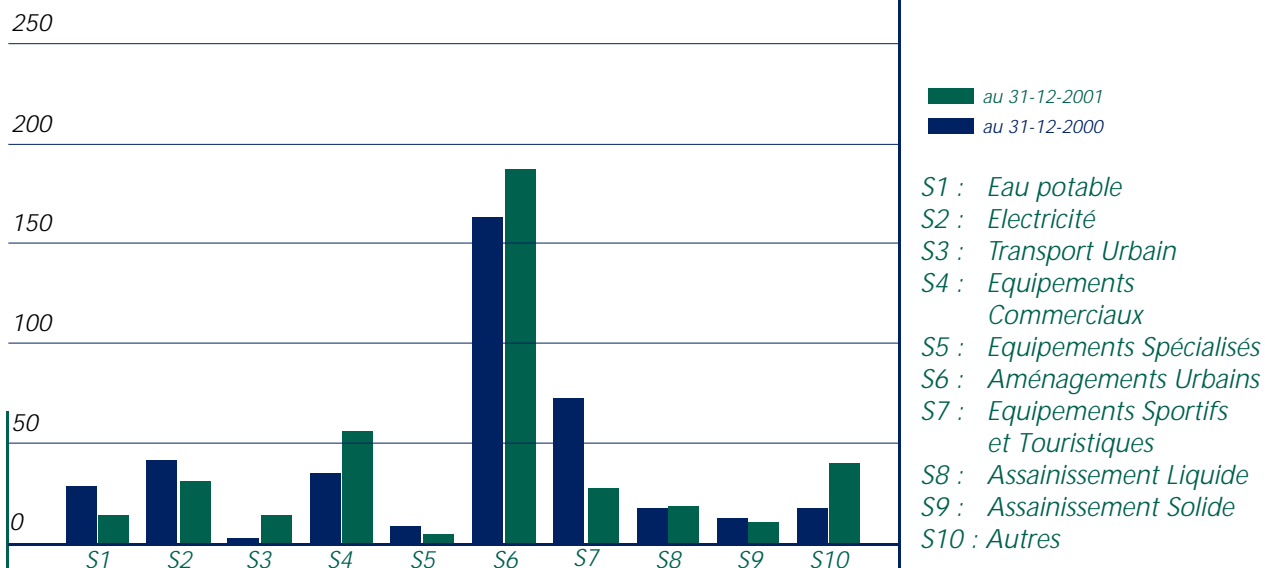


Répartition des prêts décaissés par secteur d'activité

La répartition sectorielle des décaissements effectués a évolué comme suit :

Type d'emprunteur	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Eau potable	56,0	7,1	27,9	3,5	-50,3
Electricité	82,2	10,5	61,6	7,7	-25,0
Transport Urbain	1,5	0,2	27,6	3,4	1713,4
Equipements Commerciaux	69,4	8,8	112,5	14,0	62,1
Equipements Spécialisés	15,7	2,0	7,3	0,9	0,0
Aménagements Urbains	324,5	41,3	374,5	46,7	15,4
Equipements Sportifs et Touristiques	144,7	18,4	54,6	6,8	-62,2
Assainissement Liquide	34,1	4,3	36,5	4,6	7,0
Assainissement Solide	24,0	3,1	21,1	2,6	-12,2
Autres	34,0	4,3	78,4	-	-
Total	786	100	802	100	2,0

Décaissements par secteur



Les secteurs des infrastructures de base (aménagement urbains, eau potable, électrification, assainissement liquide) restent prédominants dans la structure des prêts décaissés. En effet, ils totalisent un montant de 500 MDH, soit 62,4% du montant des décaissements de cette période.

Par ailleurs, on note une nette amélioration des décaissements au profit du secteur du transport urbain et des équipements commerciaux.

Répartition des prêts décaissés par région

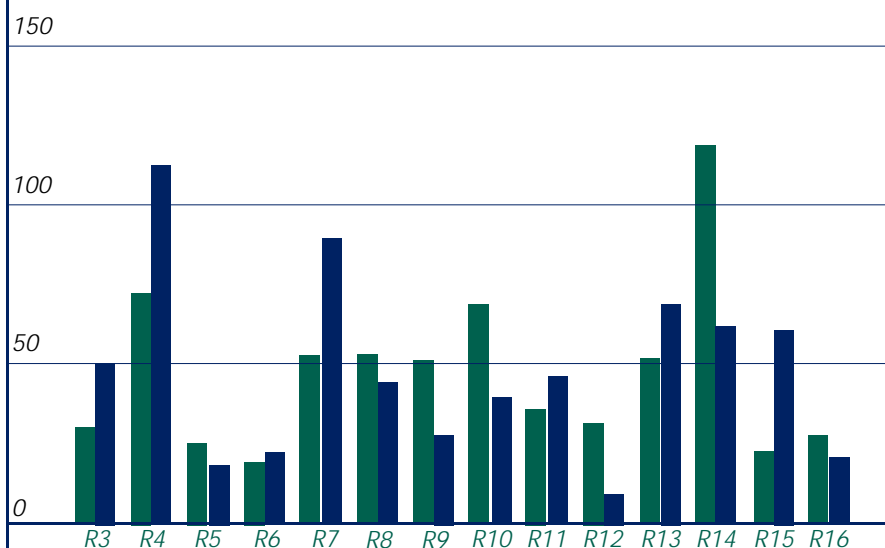
Le tableau ci-après, retrace la répartition des prêts décaissés par région, au cours de l'année 2001, comparée à celle de l'année précédente :

Décaissements par région	31/12/2000		31/12/2001		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Oued Ed-Dahab-Lagouira	0,0	0,0	0,5	0,1	0,0
Lâayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	0,0	0,0	1,8	0,2	0,0
Guelmim-Es Semara	35,7	4,5	59,9	7,5	67,6
Souss-Massa-Drâa	86,6	11,0	134,7	16,8	55,5
Gharb-Cherarda-Beni-Hssen	29,7	3,8	21,1	2,6	-28,6
Chaouia-Ourdigha	22,9	2,9	25,9	3,2	13,0
Marrakech-Tensift-Al Haouz	62,8	8,0	107,4	13,4	71,0
Oriental	63,0	8,0	52,8	6,6	-16,2
Grand Casablanca	60,7	7,7	32,7	4,1	-46,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	82,5	10,5	47,1	5,9	-42,9
Doukala Abda	42,7	5,4	54,4	6,8	27,5
Tadla Azilal	36,6	4,7	10,4	1,3	-71,7
Meknès Tafilalet	61,4	7,8	82,6	10,3	34,5
Fès Boulemane	142,9	18,2	74,1	9,2	-48,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	26,1	3,3	72,4	9,0	177,1
Tanger Tetouan	32,3	4,1	23,8	3,0	-26,3
TOTAL	786	100	802	100	2,0

Décaissements par région

■ au 31-12-2000
■ au 31-12-2001

R3 : Guelmim Es Semara
R4 : Souss Massa Drâa
R5 : Gharb Cherarda Beni Hssen
R6 : Chaouia Ourdigha
R7 : Marrakech Tensift Al Haouz
R8 : Oriental
R9 : Grand Casablanca
R10 : Rabat Salé Zemmour Zaer
R11 : Doukala Abda
R12 : Tadla Azilal
R13 : Meknès Tafilalet
R14 : Fès Boulemane
R15 : Taza Al Hoceima Taounate
R16 : Tanger Tétouan



Mobilisation des ressources

Pour la couverture de ses besoins de financement, le F.E.C a recours à des tirages sur les lignes de crédit extérieures existantes, et aux ressources du marché local par le biais d'émissions d'emprunts obligataires, de certificats de dépôts et d'avances à court terme.

1. Ressources mobilisées au 31 Décembre 2001

A.1 Recouvrements

Au 31 Décembre 2001, le volume des recouvrements s'est établi à 1.179,28 MDH, en légère régression par rapport à l'exercice 2000.

Par ailleurs, le total des impayés s'est élevé à 466,16 MDH contre 439,51MDH au 31 Décembre 2000. Hormis les retards de paiement, qui portent sur un montant de 160,25 MDH, ces arriérés sont essentiellement le fait des prêts accordés dans le cadre des comptes spéciaux (110,01 MDH), de la SONADAC (97,67MDH), des régions (73,87 MDH) et des prêts accordés au titre du PNER (24,36 MDH).

A.2 Mobilisation des ressources d'emprunt

L'activité du F.E.C au cours de l'exercice 2001, a nécessité la mobilisation d'un montant de 396,54 MDH par des tirages sur les lignes d'emprunt extérieures et un recours au marché financier local.

Les tirages sur les lignes d'emprunt extérieures existantes se répartissent comme suit :

- 115,28 MDHS sur la deuxième ligne de la Banque mondiale relative au Deuxième Projet de Financement Municipal, portant ainsi le volume global des tirages sur cette ligne à 533,21MDH.
- 83,26 MDHS au titre du reliquat sur le deuxième Prêt Global FEC-Collectivités locales contracté auprès de la BEI.

Le recours au marché financier interne a porté sur deux émissions de certificats de dépôt qui ont permis la mobilisation d'un montant de 198 MDHS, pour des maturités de 1, 3 et 5 ans.

La couverture des besoins de trésorerie a été assurée au moyen d'avances à court terme sur le marché monétaire.

2 . Nouveaux financements

La suppression du système de couverture du risque de change par le Trésor entrave la conclusion de nouvelles lignes de crédit extérieures. Conscient de l'intérêt de ce type de financement, le F.E.C cherche actuellement à mettre en place de nouveaux instruments permettant la couverture de ce risque.

Parmi les emprunts extérieurs prospectés cette année, le F.E.C projette de conclure une ligne de crédit de 20 M d'Euros avec l'Agence Française de Développement. La signature de cette ligne pourrait intervenir en 2002, si une solution appropriée est trouvée pour la gestion du risque de change.

Sur le marché financier local, le F.E.C a entrepris des démarches auprès de quelques grandes institutions financières de la place, en vue de mettre en place des accords de partenariats en matière de financement.

Le F.E.C entend ainsi mettre à profit l'expertise de ces institutions afin de le soutenir dans son activité de mobilisation des ressources, et de lui faciliter l'accès aux ressources du marché local.

3 . Politique des taux d'intérêt

En liaison avec la nature et le coût des ressources mobilisées par le F.E.C, aussi bien sur le marché financier interne qu'auprès des bailleurs de fonds étrangers, les taux d'intérêt pratiqués par le F.E.C ont connu d'importantes baisses depuis 1997, se situant ainsi à des niveaux similaires à ceux pratiqués sur le marché intérieur.

En effet, les efforts déployés par le F.E.C en matière de diversification des ressources visent à ramener son coût des ressources et son taux d'intérêt à un niveau compatible avec la nature des projets réalisés par les collectivités locales.



*Poste de livraison électrique
réalisé par la RADEEF financé en
1987*

Etats financiers

Etats financiers

Les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2001 font apparaître un résultat net de 71 MDH en hausse de 51 % par rapport à celui réalisé en 2000. Cette évolution favorable s'est accompagnée, cependant, d'un fléchissement de certains indicateurs de rentabilité en liaison notamment avec le ralentissement du rythme d'activité.

Le produit net bancaire (PNB) s'est ainsi établi à 190,39 MDH, accusant une légère baisse de 6,38 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat brut d'exploitation s'est également inscrit en baisse de 9,9 % en s'établissant à 154 MDH.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2001, se présentent comme suit:

1. Le bilan

Le total du bilan s'est élevé, au 31 Décembre 2001, à 5 482,53 MDH, marquant ainsi une augmentation de 180,36 MDH ou 3,41 % par rapport à 2000.

Les grandes masses du bilan ont connu les évolutions suivantes :

1. Actif

1-1. Crédits à la Clientèle

L'encours des crédits à la clientèle, à moyen et long terme, s'est établi à 4 743,53 MDH, contre 4 635,94 MDH en 2000, soit une augmentation de 107,59 MDH.

Cette variation résulte principalement de la différence entre les décaissements au profit des Collectivités Locales et des Régies Autonomes, arrêtés à 802,04 MDH, et le montant des amortissements qui s'est établi à 694,45 MDH.

1-2. Autres crédits

> Les Créances en Souffrance

Les créances en souffrance cumulées, telles que définies par Bank Al Maghrib, ont atteint au 31 Décembre 2001 un volume de 817,59 MDH dont le montant des arriérés proprement dits s'est élevé à 466 MDH.

> Les Agios Réservés

Les agios réservés, correspondant aux intérêts décomptés sur les arriérés, s'élèvent, au 31 Décembre 2001, à 339,69 MDH, contre 254,65 MDH une année auparavant.

> Les Provisions

Leur montant s'est établi au 31 Décembre 2001 à 342,22 MDH, contre 316,24 MDH en 2000 et ce en application des dispositions réglementaires en la matière.

2. Passif

Au 31 Décembre 2001, les principales ressources du F.E.C se décomposent comme suit :

● Emprunts Obligataires	1 271,58	MDH
● Emprunts Extérieurs	2 466,76	MDH
● Certificats de Dépôt	615,75	MDH
● Provisions pour Risques et Charges	27,57	MDH
● Capital et Réserves	559,55	MDH

2-1. Les Emprunts

L'encours des emprunts s'est établi à 4 354,09 MDH, en augmentation de 23,57 MDH par rapport à l'exercice précédent.

2-1-1. Les Emprunts Obligataires et Assimilés

L'encours des emprunts obligataires au 31 Décembre 2001 s'est établi à 1 271,58 MDH contre 1 635,46 MDH en 2000, soit une baisse de 22,25 %. Le F.E.C n'a procédé, au cours de cet exercice, à aucune nouvelle émission, alors que les remboursements à ce titre ont atteint 363,88 MDH.

2-1-2. Les Emprunts Extérieurs

L'encours des emprunts extérieurs s'est élevé à 2 466,76 MDH contre 2 198,30 MDH en 2000, en augmentation de 12,22 %. Au cours de cet exercice, le F.E.C a procédé à des tirages de l'ordre 198,55 MDH et à des remboursements qui ont atteint 70,01 MDH.

2-1-3. Les Certificats de Dépôt

Au cours de cet exercice, le F.E.C a eu recours, au marché des titres de créances négociables pour une enveloppe de 198 MDH. L'encours des certificats de dépôts, émis dans ce cadre, s'est élevé à 615,75 MDH au 31 Décembre 2001.

2-2. Les Provisions pour Risques et Charges

Leur montant s'est établi à 27,57 MDH contre 16,75 MDH en 2000. Cette augmentation résulte de la constitution d'une provision pour investissement, d'un montant de 9 MDH, en liaison avec le projet d'acquisition d'un nouveau siège.

2-3. Capital et Réserves

2-3-1. Le Capital

Le capital du F.E.C est constitué du Fonds de dotation qui est de 354,86 MDH.

2-3-2. Les Réserves

Ces fonds d'un montant de 157,55 MDH n'ont connu aucune augmentation; le résultat net de l'exercice 2000, demeurant toujours en instance d'affectation pour un montant de 47,14 MDH.

2-4. Le Résultat

Le résultat net de l'exercice s'est établi à 71,28 MDH et s'est ainsi inscrit en hausse de 51% par rapport à celui de l'exercice précédent.



*Centre commercial à Gueltat
Zemmour financé en 1995*

II. Le compte produits et charges

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire se sont établis à 525,69 MDH à fin 2001 contre 561,47 MDH à fin 2000, soit une baisse de 6,38%. L'essentiel de ces produits provient des intérêts perçus sur les crédits à la clientèle qui se sont établis à 505,81 MDH au lieu de 557,37 MDH en 2000. Ce fléchissement des produits s'explique par le ralentissement du rythme d'activité et dans une large mesure par les baisses consécutives des taux d'intérêt effectuées notamment à la note de l'introduction des taux variables en 2000.

2. Les charges

2-1. Les Charges d'Exploitation Bancaire

Les charges d'exploitation bancaire ont sensiblement baissé elles sont passées de 358,11 MDH en 2000 à 335,31 MDH à fin 2001. Cette baisse s'explique, principalement, par la diminution des taux d'intérêt observée sur le marché intérieur.

2-2. Les Charges Générales d'Exploitation

Leur montant est passé de 32,17 MDH en 2000 à 36,60 MDH en 2001 et se décompose comme suit:

● Frais de Personnel	18,60 MDH
● Impôts et Taxes	0,07 MDH
● Charges Externes	4,37 MDH
● Autres Charges	0,25 MDH
● Dotations aux Amortissements	13,31 MDH

3. Le produit net bancaire

La baisse constatée des produits et des charges d'exploitation bancaire s'est traduite par une diminution du produit net bancaire, passant en un an de 203,36 MDH à 190,03 MDH.

4. Le résultat brut d'exploitation

Le compte de produit et des charges fait état, au 31 Décembre 2001, d'un Résultat brut d'exploitation de 153,92 MDH contre 171,11 MDH en 2000.

5. Le résultat net de l'exercice

Compte tenu du résultat d'exploitation, des dotations aux provisions et des éléments exceptionnels, concernant essentiellement l'impôt sur les sociétés relatif à l'exercice 2001, le compte de résultat laisse apparaître un résultat net de 71,28 MDH au lieu de 47,14 MDH, une année auparavant. Bien que le résultat brut d'exploitation se soit inscrit en baisse, le résultat net enregistre une nette amélioration et ce en liaison notamment avec l'effort de provisionnement qui s'est situé bien en deçà du niveau réalisé dans le cadre de l'exercice précédent.

Rapport des commissaires aux comptes
Annexes financières

Au Conseil d'Administration du
Fonds d'Equipeement Communal
(F.E.C.)
RABAT

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2001**

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) arrêtés au 31 décembre 2001, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres, totalisant DH 630 821 735 dont un bénéfice net de DH 71 275 091 sont la responsabilité des organes de gestion du FEC. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

2. A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du FEC au 31 décembre 2001 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 18 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

Pour Price Waterhouse



A. Belkassi
Expert -Comptable

Cabinet A. El Quortobi



A. El Quortobi
Expert -Comptable

Bilan au 31 Décembre 2001

ACTIF	DECEMBRE 2001	DECEMBRE 2000
Valeurs en caisse, Banques centrales, Service chèques postaux	37 098 221,45	1 323 902,57
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 661 854,63	109 989 910,73
A vue	3 087 780,53	48 987 111,15
A vue	-	-
Créances sur la clientèle	4 956 498 802,47	4 852 274 012,72
Crédits de trésorerie et de la consommation	1 806 670,41	1 917 093,47
Crédits à l'équipement	4 804 286 747,27	5 148 239 464,64
Crédits immobiliers	14 662 447,87	15 047 122,26
Autres crédits	135 742 936,92	(312 929 667,65)
Autres actifs	457 653 750,02	310 450 115,74
Titres de participation et emplois assimilés	25 000,00	25 000,00
Immobilisations incorporelles	966 398,62	1 316 193,75
Immobilisations corporelles	25 629 457,01	26 796 161,17
TOTAL ACTIF	5 482 533 484,20	5 302 175 296,68
PASSIF	DECEMBRE 2001	DECEMBRE 2000
Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux	-	4 234,05
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	2 570 420 492,31	2 282 762 624,20
A vue	-	-
A terme	2 570 420 492,31	2 282 762 624,20
Titres de créances émis	1 951 897 550,21	2 213 267 817,13
Titres de créance négociables	623 380 306,25	504 475 927,90
Emprunts obligataires	1 328 517 243,96	1 708 791 889,23
Autres passifs	301 827 348,65	229 840 713,98
Provisions pour risques et charges	27 566 357,42	16 753 263,41
Réserves et primes liées au capital	157 545 451,44	157 545 451,44
Capital	354 858 355,84	354 858 355,84
Résultats nets en instance d'affectation	47 142 836,63	-
Résultats nets de l'exercice	71 275 091,70	47 142 836,63
TOTAL PASSIF	5 482 533 484,20	5 302 175 296,68

Bilan au 31 Décembre 2001

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/01	31/12/00
ENGAGEMENTS DONNES	2 315 054	2 482 478
Engagements de financement donnés en faveur d'E.C. et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 315 054	2 482 478
Engagements de garantie d'ordre d'E.C. et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	125 556	331 891
Engagements de financement reçus d'E.C. et assimilés	125 556	331 891
Engagements de garantie reçus d'E.C. et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-



Construction du centre d'accueil de Michlifen par le Conseil Provincial d'Ifrane financée par le FEC en 1999

Compte de produits et de charges
Au 31 Décembre 2001

LIBELLE	2001	2000
Produits d'exploitation bancaire	525 694 791,00	561 471 247,19
Intérêts et autres produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3 924 365,45	4 097 333,57
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	521 770 425,55	557 373 913,62
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Commissions sur prestation de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
Charges d'exploitation bancaire	335 305 621,66	358 107 812,57
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	138 492 604,12	120 908 185,19
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	195 784 653,69	236 226 034,98
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	1 028 363,85	973 592,40
Produit net bancaire	190 389 169,34	203 363 434,62
Produits d'exploitation non bancaires	283 727,00	55 900,00
Charges d'exploitation non bancaires	152 547,30	138 432,16
Charges générales d'exploitation	36 604 886,42	32 168 096,85
Charges de personnel	18 603 969,93	16 750 662,33
Impôts et taxes	72 665,80	61 219,80
Charges externes	4 372 229,52	3 505 171,90
Autres charges générales d'exploitation	250 072,69	40 073,69
Dotations aux amortissements et aux provisions des immos corporelles et incorporelles	13 305 948,48	11 810 969,13
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	91 044 670,94	140 275 250,89
Dotations aux provisions aux créances et engagements par signature en souffrance	80 059 182,11	133 926 021,64
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	10 985 488,83	6 349 229,25
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	54 258 065,16	55 814 473,37
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	54 085 670,34	46 436 057,13
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	72 394,82	9 378 416,24
Résultat courant	117 128 856,84	86 652 028,09
Produits non courants	1 365 426,97	436 488,14
Charges non courantes	354 138,86	9 035 495,32
Résultat avant impôt	118 140 144,95	78 053 020,91
Impôt sur les résultats	46 865 053,25	30 910 184,28
Résultat net de l'exercice	71 275 091,70	47 142 836,63

**Tableau des flux de trésorerie
du 01-01-2001 au 31-12-2001**

(en milliers de Dhs)

Produits d'exploitation bancaire perçus	448 951
Récupérations sur créances amorties	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	284
Charges d'exploitation bancaire versées	- 367 222
Charges d'exploitation non bancaire versées	-152
Charges générales d'exploitation versées	- 20 910
Impôts sur les résultats versés	- 46 865
I - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	14 086
Variation de :	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	105 329
Créances sur la clientèle	- 104 225
Titres de transaction et de placement	
Autres actifs	- 147 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	287 657
Dépôts de la clientèle	
Titres de créance émis	- 261 371
Autres passifs	71 986
II - SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	- 47 828
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	- 33 742
Produit des cessions d'immobilisations financières	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	123
Acquisition d'immobilisations financières	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 155
Intérêts perçus	
Dividendes perçus	
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 2 032
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-
Emission de dettes subordonnées	-
Emission d'actions	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-
Intérêts versés	-
Dividendes versés	-
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	- 35 774
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (III + IV + V)	1 324
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	37 098

I- Tableau de formation des résultats intermédiaires :

LIBELLE	2001	2000
Intérêts et produits assimilés	525 694 791,00	561 471 247,19
Intérêts et charges assimilés	334 277 257,81	357 134 220,18
MARGE D'INTERET	191 417 533,19	204 337 027,01
Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	-	-
Commissions perçues	-	-
Commissions servies	-1 028 363,85	-973 592,39
MARGE SUR COMMISSIONS	-	-
Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
Résultat des opérations de change	-	-
Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	-	-
Divers autres produits bancaires	-	-
Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	190 389 169,34	203 363 434,62
Résultat des opérations sur immobilisations financières		
Autres produits d'exploitation non bancaires	283 727,00	55 900,00
Autres charges d'exploitation non bancaires	152 547,30	138 432,16
Charges générales d'exploitation	36 604 886,42	32 168 096,85
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	153 915 462,62	117 112 805,61
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	25 973 511,77	87 489 964,51
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-10 813 094,01	- 3 029 186,99
RESULTAT COURANT	117 128 856,84	86 652 028,09
RESULTAT NON COURANT	1 011 288,11	-8 599 007,18
Impôt sur les résultats	46 865 053,25	30 910 184,28
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	71 275 091,70	47 142 836,63

II- Capacité d'auto-financement :

LIBELLE	2001	2000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	71 275 091,70	47 142 836,63
Dotations aux amorti et aux provisions des immobilisations incorpor et corporelles	13 305 948,48	11 810 969,13
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
Dotations aux provisions réglementées	9 000 000,00	
Dotations non courantes	-	-
Reprises de provisions	-	-
Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	123 000,00	-
Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
Reprises de subvention d'investissement reçues	-	-
CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT	93 458 040,18	58 953 805,76
Bénéfices distribués		
AUTO-FINANCEMENT	93 458 040,18	58 953 805,76